

H. 9802/49

PRIX QUATRE SOUS.



## RELATION

*Des Scènes horribles qui se passent à la Martinique, d'après les Procès-verbaux des Capitaines du Commerce.*

NOUS soussignés, Capitaines de Navires du Commerce, députés par notre Corps, à bord du vaisseau du Roi *la Ferme*, capitaine M. de Riviere, que nous avons joint à l'ouvert de la baye du Fort-Royal, aux ances d'Arlets, lequel nous a hélé sur les sept heures un quart du soir, ce jour 18 novembre 1790 : nous a demandé d'où nous venions : nous lui avons répondu, de St. Pierre ; où nous allions : aussi, à bord du vaisseau *la Ferme* ; aussitôt nous a crié avec précipitation, *au large* ; nous lui avons dit : nous sommes tous Capitaines

députés, parlant au nom du Commerce de France & demandant audience au Commandant; lequel nous a dit que, d'ordre de M. de Damas, il ne recevoit aucune députation; nous lui avons réitéré que nous demandions audience au nom du Commerce, alors il nous a donné ordre de prendre la panne au bord opposé, qu'il alloit nous envoyer son canot. Nous avons exécuté ses ordres, & attendu son canot qui est venu armé, & sous le commandement d'un Lieutenant de vaisseau, qui nous a dit être le Lieutenant en pied, M. Sinfon de Préclare, & un sous-Lieutenant, ayant deux pistolets à sa ceinture. Le Lieutenant a monté à bord avec M. de Préclare, nous leur avons dit que nous venions au nom du Commerce demander protection au vaisseau, & communiquer avec M. de Riviere. Ils ont fait pousser le canot au large, & nous ont répété que nous ne pouvions communiquer avec M. de Riviere, d'ordre de M. de Damas. Nous avons insisté; ils nous ont dit que tout leur étoit suspect. Nous leur avons répondu que le Commerce

n'avoit jamais été suspect , & que nous ne demandions que ce qui lui étoit dû , *Protection*. La conversation a été chaude , & se voyant embarrassé , a donné ordre au canot de racoster. Alors , le canot le long du bord , nous leur avons dit : M. de Damas ne peut rien ; il a pleuré lui-même devant nous , nous disant qu'il n'étoit pas maître , qu'il sollicitoit lui-même quand il vouloit obtenir quelque chose , & que nous insistions à communiquer avec le Commandant ; qu'il étoit envoyé de France pour être le protecteur du Commerce & non le destructeur ; que nous étions Français & non ennemis. Sur nos sollicitations pressantes , il nous a menacé de nous couler. Nous lui avons répondu que c'étoit ce que nous attendions , & qu'il pouvoit le faire s'il s'y croyoit autorisé ; que nous insistions à parler au Commandant , ou avoir un refus par écrit. Il s'en est retourné à son bord , & nous avons attendu qu'il ait fait feu sur nous. Après avoir fait son rapport au Commandant , il nous a envoyé ordre , par la Goëlette la *Bigotte* ; de prendre le même bord que le

vaisseau , laquelle nous a fait différentes menaces de nous couler , si nous ne faisons pas arriver la Goëlette aussi promptement qu'ils le désiroient. Alors nous avons fait manœuvre pour nous ranger sous le vent du vaisseau , & avons continué son même bord jusqu'à la Case-Navire , qu'il a reviré de bord , & nous a donné ordre de revirer aussi , en nous menaçant de nous couler bas. La *Bigotte* nous a toujours tenu à portée de voix , & nous a même commandé notre manœuvre , en nous faisant des menaces. Au bout de la bordée , ce Commandant nous a donné ordre de revirer & d'arriver tout plat , ou bien qu'il alloit nous couler , & nous a récidivé ses menaces , & la *Bigotte* les a encore faites plus vives. Nous avons arrivé , & arrêté , après conseil , de tenir en panne toute la nuit hors la portée du vaisseau & de la *Bigotte* , avec intention de tenter au jour , à communiquer & à lui remettre les paquets qu'il avoit déjà refusés. Toute la nuit nous avons fait la panne , tantôt sur un bord , tantôt sur l'autre. A quatre heures du matin , nous avons

fait fervir, & avons louvové pour rejoindre le vaisseau : au lever du soleil, nous avons hissé pavillon blanc, & nos pavillons de provinces & parlementaire. Après quelques bords, nous avons joint le vaisseau sur les sept heures & demie, & il a fait feu sur nous à boulet. Alors nous avons tenu Conseil, & nous sommes décidé à abandonner notre mission & à retourner à St.-Pierre.

En mer, à l'ouvert de la Baye du Fort-Royal, à bord de la Goëlette *la Sophie*, Capitaine Despujeaux, l'un des Députés, le 19 Novembre 1790.

Signé, MM. Bellonde, Duval, Joly, Capitaines Normands; Guerin, Lecuyer, Bataille, Capitaines Normands, Commandant, pour Bordeaux; Grissac, pour Bordeaux; Despujeaux, pour Bayonne; Labatut, pour Dunkerque; Zingue, pour Marseille.

---

A St. Pierre-Martinique, de l'Imprimerie de  
J. RICHARD & le CADRE.

---

# R A P P O R T

DE M. DETCHEVERRY,

*Capitaine du Navire Français le Guadeloupien, de Bordeaux, parti le premier Décembre, de la Pointe-à-Pitre, île Guadeloupe, arrivé le 12 de ce mois sur les rades de l'Île-de-Rhé.*

---

QUE la veille de son départ de la Guadeloupe on y avoit eu l'avis, par des bateaux fortis de la Martinique le 28 Novembre dernier, des événemens suivans :

Le vaisseau de guerre, *la Ferme*, commandé par le sieur de Rivière, après avoir tiré pendant deux jours sur l'Îlet à Jamier, est allé bloquer St.-Pierre pour y empêcher toute introduction.

Le Commandant de ce Vaisseau, joint à la fregate *l'Embuscade* & à quelques autres bâtimens armés, n'avoit laissé aux habitans de S. Pierre que 24 heures pour se rendre.

Hommes, femmes, enfans, tous les habitans de cette malheureuse ville, livrée aux horreurs de l'anarchie & des proscriptions, étoient réduits au désespoir. Les navires se

préparoient à recueillir les infortunés qui pourroient échapper au carnage, & se sauver à bord.

Le sang bouillonne, le corps tremble, & toutes les sensations de l'horreur & de la compassion se font ressentir vivement, au récit des scènes horribles dont la Martinique est le théâtre. Les noirs armés par M. de Damas, les blancs affaillis par eux, les vieillards, les femmes, les enfans massacrés dans les habitations. A ces cruelles vérités se joignent des craintes malheureusement trop bien fondées, d'événemens plus désastreux encore; la Ville, à la veille d'éprouver toutes les extrémités d'une place prise d'affaut.

La navigation étoit interceptée par le vaisseau *la Ferme*, qui ne laissoit passer les embarcations qu'après les fouilles les plus rigoureuses.

Le navire *le Titus*, de Bordeaux, plus heureux, avoit réussi à s'échapper & étoit venu mouiller à la Basse-Terre.

Les Commandans du vaisseau & des frégates ne laissoient aborder à leur bord aucune embarcation & ne permettoient aucune communication.

La frégate *l'Embuscade*, commandée par le sieur d'Orléans, a débarqué de la poudre & des fusils à la Trinité pour l'armée de

M. de Damas. Trois passagers du navire le *Guadeloupien*, & provenant de cette frégate, attestent le fait.

Cette frégate avoit été expédiée à la Pointe-à-Pitre, pour y faire des vivres pour le Camp de M. de Damas, au gros Morne; mais les matelots des navires en rade s'étant emparés du Fort-Louis, l'ont empêché.

M. de Chabroulles, Commandant du régiment de la Martinique, ayant voulu livrer le Fort-Bourbon aux mulâtres, sa correspondance avec M. de Damas découverte, a été arrêté.

La *Guadeloupe*, plus heureuse, étoit au départ de ce navire, aussi tranquille que le permettent les circonstances. Les esprits y étoient cependant agités; & de cette inquiétude, qui est depuis quelque temps le partage de tous les habitans des Colonies; il peut résulter, d'un moment à l'autre, des événemens aussi inattendus qu'affligeans.

La Flotte, Ile-de-Rhé, le 13 Janvier 1791.

Signé, D'ETCHEVERRY.

Conforme aux pièces reçues par la Chambre de Commerce de Bordeaux, & déposées dans son Secrétariat.